

TARN HABITAT
Office Public de l'Habitat du Tarn
2, rue du Général Galliéni
81000 ALBI

**EXTRAIT du REGISTRE DES
DELIBERATIONS du
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 15 OCTOBRE 2024

Le 15 Octobre 2024 à 14h00, le Conseil d'Administration de TARN HABITAT, l'Office Public de l'Habitat du TARN, s'est réuni au siège de Tarn Habitat sous la Présidence de Florence BELOU.

Etaient présents :

Mme BELOU Florence	Présidente - Conseillère départementale de Graulhet
Mme GERAUD Eva	Conseillère départementale d'Albi 3
M. BALARDY Jean-Charles	Conseiller départemental d'Albi 2
Mme BIBAL-DIOGO Sylvie	Conseillère départementale de Carmaux 1
M. FABRE André	Conseiller départemental de Carmaux
M. AYMARD Stéphane	Président de la CAF
M. COSTA Christophe	Directeur REGAIN Associations
Mme GINOUILLAG Marie-France	Représentante de l'UDAF
M. SEVERAC Jean-Pierre	Conseiller Technique Chambre de Commerce et Industrie
Mme DURAND Valérie	Représentante de l'Administration du Conseil Départemental
M. LOPEZ-SERRES Serge	Représentant ACTION LOGEMENT
M. ABUSHAWISH Mahmoud	Représentant locataires CNL
Mme CORNETET Véronique	Représentante locataires CNL
Mme CAHUZAC Gisèle	Représentante locataires AFOC
M. TRESSIONES Michel	Représentant locataires AFOC

Etaient excusés ou représentés par pouvoir :

M. FRANQUES Michel	Conseiller départemental d'Albi 1 (pouvoir à M. Costa)
M. AZNAR Blaise	Maire de Graulhet
Mme ROQUE Hélène	Directrice de l'ADIL (pouvoir à M. Aymard)
M. WODZYNSKI Alexandre	Directeur de SOLIHA (pouvoir à M. Géraud)
Mme HIRISSOU Dominique	Représentante Mairie de Gaillac (pouvoir à Mme Belou)
M. JOULIE Yannick	Directeur du CPIE des Pays Tarnais
M. BIRBES Gilles	Représentant organisation syndicale (pouvoir à Mme Bibal-Diogo)
Mme NAVARRO Laurence	Représentante organisation syndicale (pouvoir à M. Fabre)

Assistaient également à la séance :

M. ASPAR	Directeur Général
M. BRENGUES	Directeur Général Adjoint
Mme. MACHILLOT	Responsable du Service Administratif et Financier
M. THUILLEZ	Responsable du Service Ressources Humaines
M. DASSIE	Responsable du Service Montage d'Opérations
M. SEBE	Représentant CSE
Mme COSTES	Assistante de Direction
M. BARRERE	Représentant DDT

DELIBERATION

Subvention pour l'association « CaVaLuNa »

L'association "CaVaLuNa" à Albi créée en 1998, produit, diffuse des spectacles vivants et met en place des projets socioculturels et/ou coopération culturelle.

En 2024, elle envisage de renouveler l'action « Moi, Toi, Elles » (Ateliers « Ecoute ton quartier ») à Albi, quartier Lapanouse et Veyrières - Rayssac.

Ces ateliers déjà mis en œuvre les années précédentes autour de l'égalité Hommes/Femmes et les liens intergénérationnels ont prouvé leurs pertinences et répondent aux objectifs suivants :

- Promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers la sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes sexistes,
- Participer à consolider une dynamique partenariale et de collaboration entre différents acteurs du terrain (travailleurs sociaux, associations, instances citoyennes.)
- Favoriser la rencontre et l'interaction entre habitants d'âges et milieux différents,
- Favoriser l'expression artistique des habitants et l'accès aux pratiques culturelles
- Stimuler l'exercice de la citoyenneté à travers la réflexion sur une thématique sociétale et la prise de parole publique à travers l'œuvre artistique.
- Promouvoir la participation active des habitants et leur implication dans la construction de la vie socio-culturelle de leur quartier
- Promouvoir l'égalité Hommes/Femmes à travers des activités de sensibilisation grand public
- Participer au développement social et à l'autonomie des populations féminines fragilisées
- ...

Pour répondre à ces objectifs, des ateliers autour de la transmission entre générations et la déconstruction des stéréotypes sexistes avec la création artistique comme outil d'expression seront proposés aux habitants.

En complément, des ateliers d'accompagnement « Groupe d'expression féminin » et des interventions dans l'espace public « Sensibilisation aux questions égalités » seront mis en place.

Le soutien de l'Office, permettrait l'organisation de cette action dans les meilleures conditions, pour favoriser ces rencontres, notamment pour les locataires habitants dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Il est demandé au Conseil d'Administration de délibérer pour le versement d'une subvention de 1000 € pour l'association « CaVaLuNa ».

A l'unanimité, le Conseil d'Administration approuve le versement de cette subvention.

Pour extrait certifié conforme au
Registre des délibérations,
Le Directeur Général,
Philippe ASPAR